



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

presse

Question écrite n° 34182

Texte de la question

M. Léonce Deprez partageant les préoccupations des professionnels relatives à la situation de la presse et notamment de la presse quotidienne, demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de lui préciser les perspectives et les échéances des réflexions du comité d'orientation du Fonds de modernisation de la presse quotidienne, mis en place par ses soins, le 12 février 1999, à propos duquel le président du syndicat de la presse quotidienne régionale avait souligné qu'il ne fallait pas « confondre les fonds avec les aides directes à la presse qui sont en constante diminution ».

Texte de la réponse

Les aides à la presse écrite gérées par les services du ministre chargé de la communication sont passées de 246,3 MF en 1998 à 252,76 MF en 1999 (lois de finances initiales) hors abonnements de l'Etat à l'Agence France Presse. Le projet du budget pour 2000 prévoit une nouvelle hausse de ces aides, de 3,2 % très supérieure à l'inflation et à la norme de progression des dépenses de l'Etat, fixée à 0,9 %. Le Fonds de modernisation de la presse quotidienne et assimilée et des agences de presse s'est effectivement mis en place cette année. Il dispose de fonds collectés en 1998 (environ 130 MF) et de ceux de 1999 dont le montant, légèrement supérieur à celui de l'an passé, n'est pas définitivement arrêté. A la suite de la réunion du comité d'orientation de ce Fonds, le 18 juin 1999, les décisions d'aides, essentiellement des subventions et quelques avances remboursables, sont en cours de notification aux éditeurs. Une nouvelle réunion du comité aura lieu à l'automne, pour laquelle les dossiers de demandes sont instruits par le service juridique et technique de l'information et de la communication. Au total, il est incontestable que l'ensemble des aides directes à la presse écrite sont en forte progression depuis trois ans, et qu'elles sont progressivement réorientées vers le soutien aux investissements de modernisation et de développement.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34182

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 1999, page 5112

Réponse publiée le : 25 octobre 1999, page 6160